



Ann 2

Q M D L

Lettre de Fondation offerte par la Communauté de Jusselle à
notre chère Fondatrice, Madame la Marquise de Cardenas, comme
témoignage de notre vive et profonde reconnaissance pour ses nombreux
et touchants bienfaits.

Chère Madame,

En retour de tout ce que nous tenons de
votre libéralité, permettez-nous de déposer ici, pour
votre personne vénérée, l'hommage de notre
profonde gratitude et de notre grande affection
en Notre Seigneur.

I. Selon les termes de nos saintes Constitutions,
nous vous donnons, ainsi qu'à Monsieur de
Cardenas, au nom duquel vous nous avez secon-
dés, part à toutes les prières, mérites et bonnes
œuvres qui se feront à jamais en ce Monastère.

II. Durant toute votre vie, deux Religieuses
feront chaque jour leurs prières et bonnes œuvres
particulièrement pour vous et à vos intentions,

afin que il plaise à Dieu vous avoir pour recomman-
dée, et vous récompenser de vos bienfaits inestimables,
en ce monde et au ciel, vous assistant dans toutes
vos affaires, et vous comblant de ses dons et
saintes bénédictions.

III. En vos maladies, et lorsque le Seigneur
vous aura rappelée à Lui, nous ferons à votre
intention tout ce que nous pourrions de prières,
Communions et autres bonnes œuvres par nous-
mêmes et par nos enfants.

IV. Pendant trois jours les plus proches de votre
domicile et les plus commodes, nous ferons célébrer à
votre intention, en notre chapelle, trois services accom-
pagnés des Vigiles; et les 36 jours immédiatement
suivants, nous ferons dire tous les jours une messe
pour vous, et présenterons à Dieu à votre intention
toutes les Communions et pénitences qui se feront
durant tout ce temps dans la maison.

V. Tous les ans à perpétuité, le jour de S^t Michel,
29 7^{bre}, on dira une messe solennelle pour vous et
Messieurs de Cardenas. Si vous y assistez, on vous
présentera un beau cierge neuf allumé, et si vous

si y êtes pas présente, le cierge se mettra sur
l'autel et y demeurera allumé durant toute la
messe et les Vêpres. Nous communierons toutes en-
semble. Là et présenterons à Dieu toutes nos bonnes
œuvres pour vous et toute votre famille.

Pour la Communauté

M. Lise de Jésus

Sup^{re}

Gaspelle, 28 Janvier 1889.